



## QUATRIÈME TRIMESTRE 2021

Le baromètre économique est une publication de l'Agence d'Urbanisme de l'Artois, qui paraît chaque trimestre pour suivre au plus près les dynamiques de l'économie territoriale à l'échelle du Pôle Métropolitain de l'Artois, et des zones d'emploi de Béthune et de Lens.

Le baromètre présente les toutes dernières données disponibles sur le marché de l'emploi et l'activité des entreprises, pour observer en temps réel les effets de la crise et mieux appréhender les enjeux économiques à venir sur le territoire.

## L'emploi et les demandeurs d'emploi sur le PMA – 3ème trimestre 2021



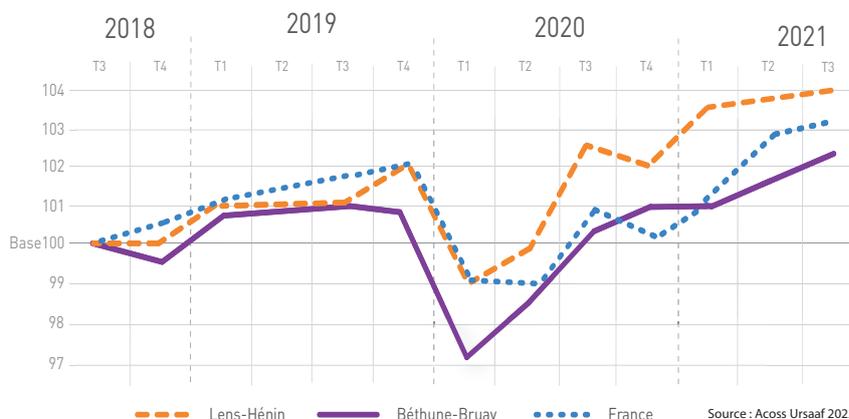
L'évolution de l'emploi à l'échelle des zones d'emploi :  
Un niveau de l'emploi supérieur à l'avant crise sanitaire

Le niveau d'emploi poursuit sa progression au troisième trimestre 2021, et dépasse le niveau d'avant crise.

Sur la zone de Béthune, la progression est de 0,9% entre le 3ème trimestre 2019 et le 3ème trimestre 2021.

Sur la zone de Lens, la progression est de 2,8%, soit une évolution presque deux fois plus rapide que la moyenne de la France métropolitaine à 1,5%.

### ÉVOLUTION TRIMESTRIELLE DE L'EMPLOI (Base 100 T3 -2018)

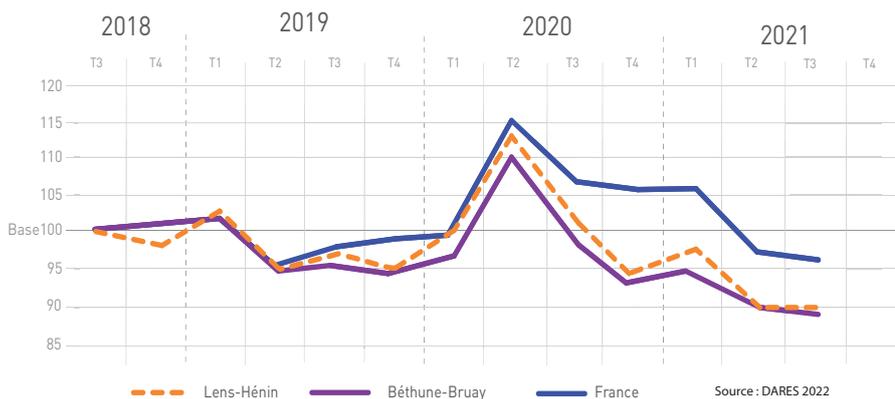


Source : Acoos Ursaaf 2022



La situation des demandeurs d'emploi du territoire :  
Le nombre de demandeurs d'emploi toujours en forte baisse

### ÉVOLUTION TRIMESTRIELLE DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI (CAT A) BASE 100 AU TROISIÈME TRIMESTRE 2018



Source : DARES 2022

Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A poursuit sa baisse au troisième trimestre 2021.

Sans tenir compte de l'année 2020 et de ses variations exceptionnelles, le nombre de demandeurs d'emploi est en très forte baisse au 3ème trimestre 2021 par rapport au 3ème trimestre 2019 : -6,9% sur Béthune et -7,2% sur Lens.

Il est au niveau le plus bas observé depuis 10 ans sur les deux zones d'emploi.

A l'échelle de la France Métropolitaine, il est en plus légère baisse entre 2019 et 2021, à -1,5%. Le pic de 2020 semble doucement se résorber.

# Climat des affaires sur le PMA – 4ème trimestre 2021



## Les défaillances d'entreprises : Un très faible niveau de défaillances en 2021

### NOMBRE DE DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES SUR LE PMA



Source : Capfi Bodacc, 2022

Les données de défaillances calculent le nombre d'ouvertures de procédure collective par trimestre selon la date de jugement, et recensent les jugements d'ouverture de liquidation judiciaire, de procédure de redressement judiciaire et de procédure de sauvegarde.

Le dernier trimestre de l'année est traditionnellement celui où l'on observe le plus d'ouvertures de procédures de défaillances d'entreprises. L'année 2021 fait figure d'exception, comme l'année 2020 juste avant.

On recense moins de 50 nouvelles procédures fin 2021, soit près de trois fois moins qu'en 2018 à la même période.

En cumul annuel, on compte 163 défaillances en 2021, soit 22% de moins qu'en 2020 et moitié moins qu'en 2019, avant la crise sanitaire.



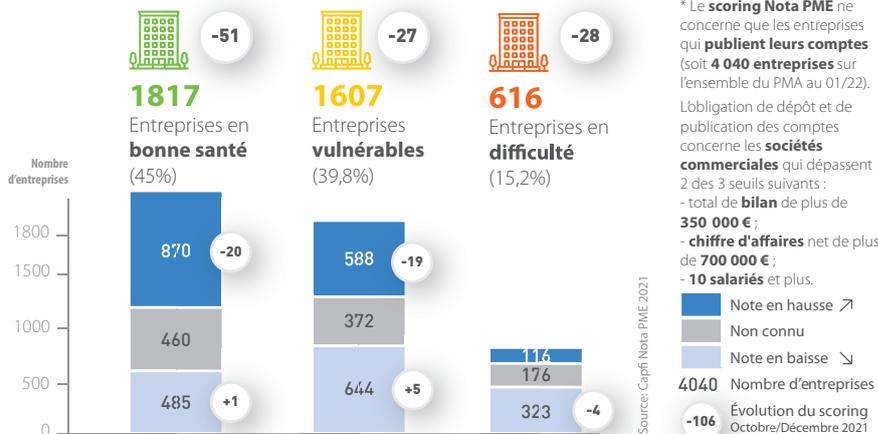
## Le scoring Nota PME: Une légère dégradation du scoring entreprises

Depuis octobre 2021, on recense 106 entreprises de moins dans le scoring Nota PME (cela reste néanmoins 161 entreprises de plus qu'au début de l'année 2021).

La proportion d'entreprises en bonne santé est en léger retrait par rapport au trimestre précédent (- 0,1 point de pourcentage), et on observe une légère augmentation de la proportion des entreprises en difficulté (+ 0,3 point de pourcentage). Cela représente plus de 600 entreprises sur le territoire du PMA.

On note également une augmentation de la proportion des entreprises vulnérables (+ 0,4 point de pourcentage). La conjonction de ces trois chiffres nous permet de dire que la situation des entreprises du territoire s'est légèrement dégradée au cours du dernier trimestre.

### Scoring\* Nota PME : Une légère dégradation du scoring entreprises



Source: Capfi Nota PME 2021

\* Le scoring Nota PME ne concerne que les entreprises qui publient leurs comptes (soit 4 040 entreprises sur l'ensemble du PMA au 01/22). L'obligation de dépôt et de publication des comptes concerne les sociétés commerciales qui dépassent 2 des 3 seuils suivants :  
- total de bilan de plus de 350 000 € ;  
- chiffre d'affaires net de plus de 700 000 € ;  
- 10 salariés et plus.

## Méthodologie de calcul du scoring Nota PME

3 grands critères de performance :

- **Rentabilité**  
capacité à gagner de l'argent
- **Solvabilité**  
capacité à faire face à ses créances
- **Robustesse**  
solidité de l'entreprise au regard de sa structure bilancielle

Pondération

par rapport au positionnement de l'entreprise dans son secteur d'activité

Entreprise avec des fragilités significatives



Entreprise performante

Entreprise en grande difficulté